



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 9 juillet 2007*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/2007

**D - 20070401**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 9 juillet Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE (*présent jusqu'à 15 h 30*), Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC,

**Excusés :**

Mme Michelle DARCHÉ, Mme Claude MELLIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

***Conservatoire National de Région. Construction de trois studios de danse. Désignation du lauréat du concours d'architecture. Signature du marché. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la construction de trois studios de danse destinés au Conservatoire National de Région et suite à la délibération D20060382 du 3 juillet 2006, un concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse a été lancé.

Selon les dispositions de l'article 70 du code des marchés publics, le jury a examiné les prestations rendues anonymes et suite à son avis motivé en date du 20 juin 2006, des négociations ont été menées avec le groupement Bénédicte-Benoîte DOAZAN-HIRSCHBERGER/ CETAB/ ALTIA/ Architecture et technique/ PIXELUM

A l'issue de cette procédure, nous vous proposons de lui attribuer le marché dans les conditions suivantes :

Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux	1 555 000,00 € HT
Taux de rémunération	14,18 %
Forfait provisoire de rémunération	220 499,00 € HT
Mission complémentaire (métré second œuvre)	5 953,18 € HT
OPC	17 859,53 € HT
Montant total de la rémunération	292 196,80 € TTC

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser, Monsieur le Maire à signer le marché correspondant en application des articles 70 et 74-II du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours. Rubrique 311 – Article 2031.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Michel GAUTÉ**  
Adjoint au Maire